

Pour diffusion immédiate

UNE COLLECTE DE FEUILLES SANS SACS DE PLASTIQUE

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 octobre 2026 - À l'approche de la collecte annuelle des feuilles mortes en novembre, Compo-Haut-Richelieu rappelle que les sacs de plastique ne sont pas autorisés pour cette collecte.

La collecte de feuilles, débutant à 7 h, se déroulera le samedi 7 novembre dans les municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville et le samedi 14 novembre dans les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Cette collecte spéciale est une solution pratique pour les résidences où la quantité de feuilles dépasse la capacité du bac brun.

Depuis l'automne 2025, seuls les sacs de feuilles conçus de papier sont acceptés. La raison est simple : le plastique demeure le principal contaminant du compost. C'est pourquoi tous les sacs de plastique, même ceux étiquetés « compostables » sont refusés lors de la collecte des feuilles, tout comme dans le bac brun. Leur décomposition est plus lente que le processus de compostage, ce qui peut laisser des résidus et compromettre la qualité du compost produit.

Les sacs en papier constituent quant à eux une solution idéale : entièrement compostables, ils se dégradent naturellement avec les matières organiques. En les privilégiant, vous contribuez à réduire les contaminants et à produire un compost de meilleure qualité, bénéfique pour l'environnement.

Privilégiez le feuillicyclage et le bac brun

Le feuillicyclage est une solution simple qui consiste à déchiqueter les feuilles mortes et à les laisser au sol, où elles enrichissent naturellement la pelouse.

Pour les feuilles et autres résidus végétaux, le bac brun BRUN'O Lebac demeure la meilleure option. La collecte se poursuit chaque semaine jusqu'au début de décembre.

Pour éviter que le bac ne déborde ou ne devienne trop lourd, il est recommandé d'y déposer régulièrement les résidus verts à chaque collecte. Aucun surplus placé à côté du bac ne sera ramassé. Rappelons également que les sacs de plastique, même compostables, sont interdits. Seuls les résidus déposés en vrac dans le bac brun ou dans des sacs de papier lors de la collecte spéciale des feuilles seront acceptés.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Écocentres

Les citoyens qui auront ramassé des feuilles après la collecte ou qui les auront rassemblées dans des sacs non conformes pourront les apporter à l'écocentre. Les sacs devront alors être vidés sur place, à l'endroit désigné par le personnel sur place.

À propos de Compo-Haut-Richelieu

Compo-Haut-Richelieu est un organisme dédié à la gestion des matières résiduelles sur le territoire du Haut-Richelieu. Par ses services de collecte, ses programmes de récupération et ses actions de sensibilisation, il contribue activement à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

– 30 –

Source :

Cindy Rousselle

Directrice des communications et des relations publiques

cindy.rousselle@compo.qc.ca

450 347-0299, poste 303